



BACKGROUND 1

CONSEIL AFFAIRES GÉNÉRALES et RELATIONS EXTÉRIEURES

Bruxelles, le 21 février 2005

Le Conseil débutera à 10 heures par une session sur les affaires générales. Il abordera le thème de la compétitivité dans le contexte du **cadre financier** de l'Union européenne pour la période 2007 - 2013 et entamera la préparation du **Conseil européen** de mars.

Le Conseil poursuivra ses travaux par une session sur les relations extérieures qui portera sur la situation au **Proche-Orient** et en **Irak**, les **Balkans occidentaux** (les ministres déjeuneront avec M. Jessen-Petersen, représentant de l'ONU au Kosovo), l'**Ukraine** et la révision de **l'accord de Cotonou** avec les pays ACP. Il fera également le point sur les préparatifs de la rencontre au sommet du 22 février entre les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union et le Président **Bush**.

La Présidence tiendra une conférence de presse à l'issue du Conseil. Une conférence de presse intermédiaire devrait avoir lieu après le déjeuner.

* *

Evènements en marge du Conseil :

lundi 21 février :

18h30 Conseil de coopération avec l'Ukraine

mardi 22 février :

9h00 Conseil de coopération avec la Moldavie (bâtiment Charlemagne)

Cette note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

<u>SESSION AFFAIRES GÉNÉR</u>ALES

Cadre financier 2007 - 2013

Le Conseil aura un échange de vues, sur la base d'un questionnaire préparé par la Présidence, sur la rubrique "compétitivité pour la croissance et l'emploi" (chapitre 1a) du cadre financier qui est en cours d'élaboration pour le budget de l'UE durant la période 2007-2013.

Le questionnaire de la Présidence s'articule autour de trois thèmes:

- Contenu politique. La Commission propose de créer un chapitre spécifique pour le financement des politiques visant la compétitivité, la Recherche et le Développement Technologique (RDT), les réseaux transeuropéens, l'éducation et la formation et l'agenda social:
- Enveloppe financière et répartition. La Commission propose que les dépenses au titre du nouveau chapitre "1a" soient presque triplées par rapport aux niveaux de 2006 pour atteindre 24 milliards d'euros en 2013, avec un total de 121,7 milliards sur toute la période, y inclus 7 milliards pour le Fonds d'ajustement à la croissance, soit presque 13% du total des dépenses au titre du cadre financier, contre environ 7% actuellement. Plus de la moitié serait consacrée au financement de la RDT;
- Le Fonds d'ajustement à la croissance. La Commission propose la création d'un fonds qui permettrait d'ajuster les dépenses destinées aux chapitres "1a" (compétitivité) et "1b" (politique de cohésion).

Lors de sa session du 31 janvier dernier, le Conseil a débattu de la politique de cohésion (chapitre 1b) à définir au titre du nouveau cadre financier. La Présidence s'inspirera du résultat de ces deux débats lorsqu'elle élaborera un "cadre de négociation" destiné à permettre qu'un accord soit atteint sur l'ensemble du cadre financier. Son objectif, conformément au calendrier établi dans le programme stratégique pluriannuel du Conseil, est de permettre au Conseil européen de parvenir à un accord politique lors de sa réunion des 16 et 17 juin.

Le Conseil, dans sa formation "affaires générales" est responsable de la conduite de la négociation, bien que l'intérêt spécifique du Conseil Affaires économiques et financières soit reconnu. Le Comité des représentants permanents (Coreper) est chargé de préparer les travaux du Conseil et est assisté à cette fin par un groupe des "amis de la présidence".

A partir du mois de mars, les travaux se concentreront sur la préparation du Conseil européen de juin. En appliquant une méthode utilisée avec succès lors de la négociation de cadres financiers précédents, la Présidence entend remplir le "cadre de négociation" au fur et à mesure, de manière à refléter le résultat des travaux

Préparation du Conseil européen de printemps

Le Conseil examinera un premier projet d'ordre du jour annoté élaboré par la Présidence en vue de la réunion du Conseil européen prévue pour les 22 et 23 mars à Bruxelles.

Le document de la Présidence énumère les questions que le Conseil européen doit aborder en ce qui concerne la stratégie de réformes économiques qu'il a définie à Lisbonne en mars 2000. La réunion du Conseil européen sera essentiellement consacrée à l'examen à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne cinq ans après son adoption. Outre la stratégie de Lisbonne, le Conseil européen examinera la situation internationale.

SESSION RELATIONS EXTÉRIEURES

Proche-Orient

Le Conseil fera le point sur la situation au Proche-Orient au lendemain du Sommet de Charm el-Cheikh, dont il devrait saluer les résultats. Il devrait encourager Israéliens et Palestiniens à mettre en œuvre rapidement les engagements de Charm el-Cheikh et à continuer sur la voie du dialogue et des négociations politiques.

Le Conseil devrait également exprimer sa condamnation de l'attentat qui a coûté la vie à l'ancien Premier Ministre libanais Rafic Hariri et à plusieurs autres personnes et rappeler à cette occasion l'importance qu'il attache à la mise en œuvre de la résolution 1559 du Conseil de sécurité.

Le Conseil devrait adopter des conclusions.

Irak

Le Conseil abordera la situation en Irak et les actions de l'Union en faveur de ce pays, notamment pour poursuivre la mise en œuvre du programme d'assistance présenté le 5 novembre 2004. Il devrait réaffirmer son objectif d'un Irak sûr, stable, unifié, prospère et démocratique.

Le Conseil devrait réaffirmer son engagement à soutenir l'Irak à travers une nouvelle contribution communautaire de 200 millions d'euros - en sus des 320 millions déjà engagés - pour la réhabilitation des services publics essentiels et le soutien au processus politique.

Le Conseil devrait également prendre la décision de lancer une mission intégrée dans le domaine de l'Etat de droit en faveur de l'Irak, qui devrait être opérationnelle le plus rapidement possible. La mission, qui s'inscrira dans le cadre de la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense), visera la formation de cadres des secteurs judiciaire, policier et pénitentiaire.

Balkans occidentaux

Les ministres auront l'occasion de s'entretenir, au déjeuner, avec Soeren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Kosovo.

Dans des conclusions, le Conseil devrait exprimer la position de l'Union sur le Kosovo dans la perspective de la mi-2005, qui offrira une première occasion de procéder à une évaluation complète des progrès réalisés en matière de respect effectif des normes édictées par les Nations Unies.

Le Conseil devrait également aborder la Croatie et la proposition de la Commission relative à un cadre de négociations d'adhésion avec ce pays. Il devrait à cet égard rappeler que la coopération pleine et entière des pays des Balkans occidentaux avec le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie reste une exigence essentielle pour la poursuite de leur rapprochement de l'UE et engager la Croatie à prendre les mesures nécessaires pour une telle coopération.

UE/Etats-Unis - Préparation de la rencontre au sommet

Le Conseil fera un dernier point sur les préparatifs de la visite du Président des Etats-Unis aux institutions de l'Union et de la rencontre au sommet entre M. Bush et les Chefs d'Etat et de gouvernement des 25 le 22 février. Le Président Bush rencontrera les Chefs d'Etat et de gouvernement le 22 après-midi vers 16h45. La rencontre sera suivie d'une conférence de presse. Le Président des Etats-Unis effectuera ensuite une visite à la Commission européenne, puis dînera avec la troïka de l'UE.

La rencontre entre les dirigeants européens et le Président Bush devrait fournir l'occasion de donner un nouvel élan à une relation transatlantique fondée sur un partenariat équilibré et axée sur la poursuite d'objectifs communs. Elle permettra d'aborder une série de thèmes tels que la relation UE/Etats-Unis et l'intégration européenne, le Proche-Orient, l'Irak, l'Iran, le grand Moyen-Orient et la Méditerranée, la Russie, l'Ukraine, les Balkans, la lutte contre le terrorisme, le développement et la compétitivité.

Ukraine

Le Conseil devrait saluer la nomination du nouveau gouvernement ukrainien et exprimer son soutien pour l'ambitieux programme de réformes politiques et économiques défini par ce gouvernement.

Le 21 février au soir en marge du Conseil, le Conseil de coopération UE/Ukraine devrait adopter définitivement le Plan d'Action pour l'Ukraine au titre de la politique européenne de voisinage.

Le Conseil devrait quant à lui souligner la détermination de l'Union à aller rapidement de l'avant sur tous les aspects du Plan d'Action.

Le Conseil devrait également agréer une série de mesures visant à renforcer le Plan d'Action et à soutenir les réformes en Ukraine, sur la base des suggestions faites par le Haut représentant et la Commission le mois dernier. Ces mesures couvrent des domaines tant politiques (notamment renforcement de la coopération en matière de politique étrangère et de sécurité) qu'économiques (par ex. renforcement des relations commerciales, soutien à l'adhésion de l'Ukraine à l'OMC, prêts BEI).

Partenariat ACP-CE: Révision de l'Accord de Cotonou

Le Conseil tentera de définir la position de l'Union pour la réunion ministérielle de négociation du 23 février, laquelle devrait finaliser la révision de l'Accord de Cotonou.

L'Accord de partenariat ACP-CE (Accord de Cotonou), conclu pour une période de 20 ans à compter du 1er mars 2000, prévoit une procédure de révision tous les cinq ans. Une première réunion ministérielle de négociation a eu lieu le 3 décembre 2004. L'Accord de Cotonou contient également un Protocole financier (9ème FED) déterminant le montant global des concours financiers de la Communauté pour une période de cinq ans à compter du 1er mars 2000.

Divers

Un certain nombre de points sont susceptibles d'être abordés sous "divers" : la **rencontre au sommet Etats-Unis-Russie** à Bratislava les 24 et 25 février (point d'information de la délégation slovaque) ; le **Belarus** (soutien à la démocratisation) ; les **Grands Lacs Africains** (à la demande de la Belgique, dont le ministre a récemment visité la région) ; les **Nations Unies** (succession à la direction du PNUD) ; le **Mercosur** (perspective de la réunion à haut niveau d'avril).

Autres points

- **Soudan** - le Conseil devrait adopter des conclusions (processus politique, situation au Darfour et recommandations de la Commission d'enquête internationale).